

Monsieur le Directeur académique,

Les enseignant.e.s du collège Henri Barbusse souhaitent obtenir des clarifications quant aux visites répétées d'IA-IPR diligentées à leur endroit en l'espace d'un mois. Nous avons établi la liste exhaustive de ces réunions dont l'objet a varié au gré des circonstances, allant du « *conseil d'enseignement exceptionnel* » à l'exploitation des récentes évaluations en classe de cinquième. À ce jour :

- vendredi 18 novembre 2016 : réunion en présence de l'IA-IPR de mathématiques ;
- lundi 21 novembre : réunion en présence de l'IA-IPR de technologie ;
- mardi 22 novembre : réunion en présence de l'IA-IPR de lettres ;
- lundi 28 novembre : réunion en présence de l'IA-IPR d'histoire-géographie ;
- mardi 6 décembre : réunion en présence des IA-IPR de langues vivantes ;
- lundi 12 décembre : réunion en présence de l'IA-IPR de S.V.T. ;
- jeudi 15 décembre : réunion en présence de l'IA-IPR de technologie.

Nous sommes étonné.e.s de susciter un tel regain d'intérêt de la part des instances administratives et pédagogiques de l'académie. En outre, il apparaît, de l'aveu même de certain.e.s des IA-IPR à l'occasion de nos échanges, que ces visites ne doivent rien au hasard mais ont été demandées par notre chef d'établissement. À l'occasion du Conseil d'administration du 6 décembre dernier, nous avons donc tenu à l'interpeller sur cette salve d'entrevues avec les personnels d'inspection. Il nous a été répondu que nous n'avions pas à mettre en doute la « *bienveillance* » dont il avait fait preuve à l'égard des personnels d'enseignement en agissant de la sorte.

Loin de partager l'opinion de M. Le Principal, quoique nous ne contestions pas son rôle de garant de la mise en place de la réforme du collège, nous, enseignant.e.s du collège Henri Barbusse, considérons qu'il y a lieu de s'interroger sur ce qui ressemble à une tentative de mise au pas de la part de notre hiérarchie. À cela s'ajoute que certaines des visites d'inspecteur.trice.s ne se sont pas déroulées dans un climat serein propice à l'accompagnement des pratiques professionnelles des personnels enseignants, un IA-IPR faisant preuve d'agacement et d'un réel manque de courtoisie à l'égard d'une enseignante de langue vivante.

Nous sommes convaincu.e.s que cette campagne d'inspections avortées du fait de l'évolution récente du protocole d'évaluation et d'accompagnement des personnels enseignants témoigne, de la part de son requérant, M. Le Principal, d'une entreprise de rééquilibrage des pouvoirs au sein de l'établissement.

Nous rappelons que l'accompagnement des équipes pédagogiques ne doit pas donner lieu à l'établissement de liens de vassalité qui n'ont pas lieu d'être dans la fonction publique et que la relativité des jugements fondés sur les pratiques doit être admise, tout comme la distinction entre les instructions officielles et la liberté pédagogique de chaque enseignant.e.

Aussi tenons-nous à souligner que, sans réponse de votre part à nos interrogations, et dans l'éventualité d'une poursuite de cette campagne orientée de réunions en présence des IA-IPR, nous nous réserverions le droit de refuser d'y assister par tous les moyens nécessaires.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur académique, en notre attachement au bon fonctionnement du Service Public d'Éducation.

***Les personnels enseignants du collège Henri Barbusse (Saint-Denis)***